

Ida V.

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-234 DU 28 AVRIL 2005

Portant nomination des Secrétaires
généraux du ministère de la Famille,
de la protection sociale et de la solidarité.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du
Gouvernement ;

VU le décret n° 2001-337 du 28 août 2001 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère de la Famille, de la protection sociale et de la
solidarité ;

Sur proposition du Ministre de la Famille, de la protection sociale et de la
solidarité ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 avril 2005 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions respectives de Secrétaire Général
et de Secrétaire Général Adjoint du Ministère de la Famille, de la protection
sociale et de la solidarité, les personnes dont les noms suivent :

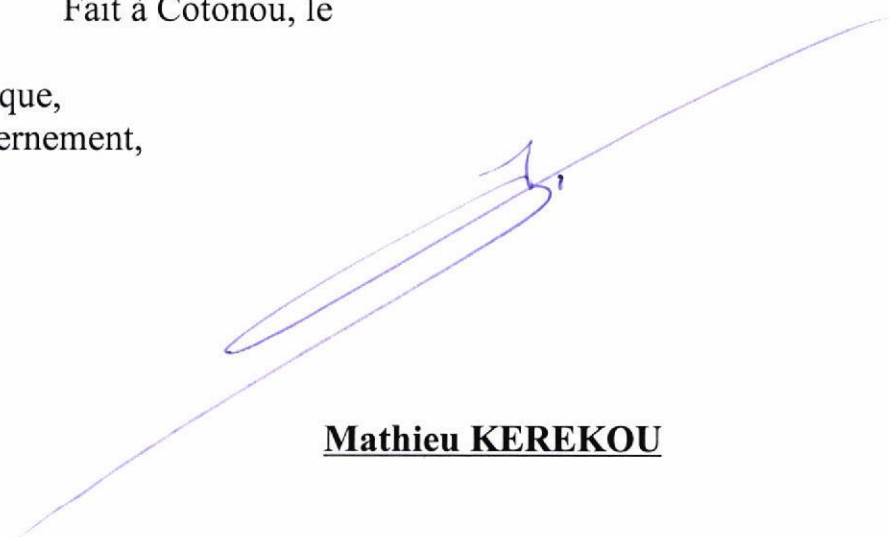
- Secrétaire général du Ministère : Monsieur Rigobert Kouassi HOUNNOUVI

- Secrétaire générale Adjointe
du Ministère : Madame Paula ADJOVI, épouse AYANOU

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le

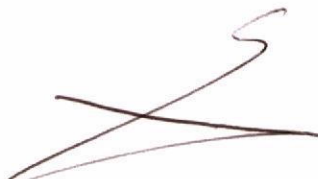
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'économie,

Le Ministre de la Famille, de la
protection sociale et de la solidarité,



Cosme SEHLIN



Léa D. AHOUGBENOU HOUNKPE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MFPSS 4
AUTRES MINISTÈRES : 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2